

dépendra du rendement dans les diverses régions, les livraisons provenant des régions à fort rendement seront plus considérables que celles des régions à faible rendement. Mais ce contingent représente, encore une fois, 65 p. 100 de la superficie de l'an dernier. On a observé ce principe dans tous les cas.

L'hon. M. HANSON: Non pas en ce qui regarde la production?

L'hon. M. GARDINER: Non. Pour illustrer davantage ma pensée, nous nous servirons de chiffres ronds pour faciliter notre calcul,—supposons que le contingent qui lui est alloué dans sa région soit de 10 boisseaux. Il pense pouvoir récolter 20 boisseaux à l'acre; il ensemence 40 acres en blé au lieu de 100 ou de 65, et il récolte 800 boisseaux de blé. Son contingent, à 10 boisseaux à l'acre, est de 650 boisseaux, de sorte qu'il obtient de ses 40 acres son contingent, plus son grain de semence de l'an prochain. L'autre disposition s'applique aux réductions des emblavures, de 100 à 65 acres.

M. ROSS (Souris): Le contingent ne s'appliquerait qu'à la région où se fait la vente et non à la production de chaque cultivateur?

L'hon. M. GARDINER: Je crois qu'il s'applique à la région où se fait la vente.

M. DOUGLAS (Weyburn): Et que faut-il entendre par cette région? Est-ce le point d'expédition?

L'hon. M. MacKINNON: Oui, la gare d'expédition.

M. McNEVIN: J'aimerais faire quelques brèves observations au sujet de l'importation de 2 millions de boisseaux de maïs au Canada. Dans la province d'Ontario, l'aviculture est une industrie importante; les fabricants de provendes à volailles importent, et continueront probablement d'importer, chaque année, des quantités considérables de maïs qu'ils mélangent aux provendes à poussin et à volaille. A mon avis, si l'on ne trouve pas de moyen de faire sécher convenablement le maïs de l'Ontario occidental pour l'employer dans la fabrication des provendes à volaille, nous continuerons d'importer des Etats-Unis et de l'Argentine beaucoup de maïs à cette fin, quelles que soient les quantités d'avoine, de millet ou d'orge que nous produisons au Canada.

Il y a un autre point que je soulignerai. Lundi dernier, le secrétaire pour l'Agriculture de la Grande-Bretagne annonçait aux cultivateurs anglais qu'au cours des six prochains mois, ils devront diminuer considérablement leurs troupeaux et qu'ils ne pourront continuer de les garder dans les mêmes conditions qu'autrefois. Cela nous fait prévoir ce qui

[L'hon. M. Gardiner.]

s'en vient. Nous avons jusqu'ici fourni des quantités considérables de provendes variées à la Grande-Bretagne; or ce débouché subit une réduction, comme dans le cas du blé. Dans le passé, le Danemark consommait beaucoup d'orge canadienne. Ce marché nous est également fermé. Pour ce qui est des céréales secondaires, les débouchés en dehors du Canada sont à peu près dans la même situation que ceux du blé.

Quant aux avantages qu'aurait le cultivateur de l'Ontario à se procurer ces grains bon marché, je ferai remarquer ceci. De grandes quantités d'avoine et d'autres céréales de l'Ouest sont importées dans notre province pour d'autres fins. Les entreprises forestières se servent encore de nombreux chevaux dans certaines régions, de sorte qu'une assez forte quantité de céréales de l'Ouest sert dans notre province à d'autres fins qu'à celle de nourrir le bétail. Je pensais à une importation de 1 million de boisseaux d'orge et d'avoine, mais disons que c'est 2 millions de boisseaux. N'oublions pas que la province d'Ontario elle-même paie la moitié de cette subvention. Prenant 100 millions de boisseaux d'orge et d'avoine sur lesquelles la prime est accordée dans l'Ouest et ramenant ce chiffre à un pourcentage afin de faire la part d'Ontario et de l'Ouest, on obtient le résultat suivant. D'un côté, le cultivateur d'Ontario aura une livre et de l'autre le cultivateur de l'Ouest aura 100 livres de grain de provende sur lequel est accordée la prime. Nous soutenons que ce partage n'est pas juste. Je crois que la production totale de céréales secondaires est de 527 millions de boisseaux dans tout le Canada sur une superficie globale de 13 à 15 millions d'acre. En calculant la prime à \$2 le boisseau, il faudra environ 30 millions de dollars pour en payer le coût. Si nous devons adopter cette politique, mettons tous les cultivateurs sur le même pied.

L'hon. M. GARDINER: Je ne tiens pas du tout à discuter ce point avec l'honorable représentant de Victoria (Ont.) Je veux tout simplement lui exposer les faits, ce que je pense avoir accompli.

M. McNEVIN: Le ministre veut-il laisser entendre que je n'ai pas exposé les faits au comité?

L'hon. M. GARDINER: Pas du tout. Je dis simplement que je ne veux pas entrer dans une discussion qui opposerait les faits qu'il a présentés à ceux que j'ai moi-même présentés. Je me contente de signaler que notre production de porcs a dépassé d'un cinquième l'an dernier celle de l'année précédente. Tout honorable député admettra, sans doute, qu'il a fallu pour nourrir ces porcs un cinquième de